

## Utiliser la recherche pour améliorer le secteur des planificateurs et conseillers financiers de l'Ontario

L'ARSF publie l'étude 2024 sur les planificateurs financiers et les conseillers financiers

L'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) a entrepris des recherches en 2024 afin de mieux comprendre les opinions des consommateurs concernant les personnes qui leur fournissent des services de planification financière ou de conseil financier. La recherche a consisté en une enquête auprès de plus de 1 000 consommateurs ontariens et en deux groupes de discussion pour compléter les résultats de l'enquête quantitative.

L'étude donne des indications précieuses sur la connaissance qu'ont les consommateurs [du cadre de réglementation de l'Ontario sur la protection des titres des professionnels de la finance](#), ainsi que sur leur volonté et leur confiance dans la recherche des services de personnes utilisant les titres de planificateur financier et de conseiller financier. Elle met également en lumière les expériences vécues par les consommateurs vulnérables lorsqu'ils cherchent à obtenir des conseils financiers. Les résultats de cette étude serviront de base à l'évaluation par l'ARSF du Cadre de protection des titres des professionnels financiers et aideront à identifier les domaines susceptibles d'être améliorés à l'avenir et à mieux répondre aux besoins des consommateurs.

### Principales conclusions

**La majorité des personnes interrogées reconnaissent qu'il est nécessaire d'établir des normes en matière de conseil financier.**

Neuf répondants sur 10 conviennent de la nécessité d'établir des normes, telles que l'éducation et la formation, pour qu'une personne puisse utiliser le titre de « Planificateur financier » ou de « Conseiller financier » en Ontario.

**Les consommateurs connaissent généralement mal le cadre de protection des titres des professionnels de la finance.**

Moins d'un répondant sur cinq connaît le nouveau cadre de réglementation de l'Ontario sur l'utilisation des titres de planificateur financier et de conseiller financier (14 %), les normes minimales de formation et de conduite des personnes qui utilisent ces titres (16 %) et les organismes d'accréditation approuvés par la ARSF qui accordent des titres de compétence pour l'utilisation de ces titres (17 %).

**Plus de la moitié des personnes interrogées sont plus susceptibles de rechercher les services d'un professionnel des services financiers qui utilise les titres de planificateur financier et/ou de conseiller financier, maintenant que l'utilisation de ces titres est réglementée.**

56 % des personnes interrogées sont assez ou très susceptibles de recourir aux services d'un planificateur financier ou d'un conseiller financier, maintenant que l'utilisation de ces titres est réglementée.

**Un tiers des répondants travaillent actuellement avec une personne fournissant des conseils financiers ou des services de planification financière, tandis qu'un quart des personnes interrogées ont déjà travaillé avec une telle personne.**

54% des personnes interrogées travaillent / ont travaillé avec une personne utilisant le titre de « Conseiller financier ».

Un répondant sur trois (34 %) a déclaré que le fait de connaître le titre de compétence de son planificateur financier ou de son conseiller financier l'a aidé à comprendre les types de produits et services offerts.

**Les titres de « Planificateur d'investissement » et de « Conseiller en investissement » sont considérés comme les plus proches des titres de « Planificateur financier » et de « Conseiller financier », respectivement.**

Compte tenu de cette association, le conseil en investissement est un service attendu par 79 % des personnes interrogées et fourni à 67 % d'entre elles qui font appel à un professionnel des services financiers.

**La connaissance de l'ARSF renforce la confiance envers les planificateurs financiers et les conseillers financiers.**

Lorsqu'ils recherchent un planificateur financier ou un conseiller financier, les participants se sentent souvent dépassés par la multitude de titres à consonance similaire. Le fait de connaître l'existence d'une autorité de régulation qui supervise les normes de formation, d'éthique et d'accréditation des planificateurs et des conseillers financiers renforce considérablement la confiance des participants aux groupes de discussion.

Le [rapport complet de l'étude 2024 sur les planificateurs financiers et les conseillers financiers](#) présente les résultats de l'enquête.

## Mettre notre recherche en pratique

Dans son [plan d'activité annuel 2023-2026 \(« 2023-2026 PAA »\)](#), l'ARSF s'est engagée à procéder à un examen du cadre de protection des titres des professionnels de la finance afin d'évaluer son efficacité à atteindre les résultats escomptés et d'évaluer les possibilités d'amélioration.

Pour appuyer l'examen du cadre, l'ARSF a mené ce sondage afin de recueillir des données sur la connaissance qu'ont les consommateurs du Cadre de protection des titres des professionnels de la finance, ainsi que sur les comportements, les perceptions et les préférences liés à l'utilisation des titres de planificateur financier et de conseiller financier.

Dans [le plan d'activité annuel 2024-2027 \(« PAA 2024-2027 »\)](#), l'ARSF s'est engagée à publier un rapport sur l'évaluation du cadre avant la fin de l'exercice 2024-2025, qui explorerait les améliorations futures possibles du cadre.